

## AP ASD // ANIMATEUR PRÉVENTION SECTEUR AIDE ET SOINS À DOMICILE

### PUBLIC CONCERNÉ

Salariés du secteur de l'aide et du soin à domicile engagés dans une démarche de prévention globale. Salarié ayant été informé de manière transparente des attendus de cette formation et mission par le dirigeant de l'établissement.

#### Prérequis :

Avoir suivi avec succès l'autoformation @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS. Temps estimé à 8 heures d'e-learning. Lien envoyé avec la convocation en amont de la formation. La journée de formation du Chef d'établissement est un préalable obligatoire. Voir dans notre catalogue : Développer et manager la prévention des risques professionnels dans un établissement pour le chef d'établissement

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

### OBJECTIFS

Maîtriser le rôle de maîtrise d'œuvre de la prévention.  
Conseiller et accompagner la direction dans la démarche de prévention de l'établissement.  
Mener des actions pour la prévention, les organiser en définissant les moyens et méthodes nécessaires pour les résultats attendus. Il s'appuie pour cela sur les compétences qu'il a acquises en santé et sécurité au travail, en particulier dans le champ de la prévention des TMS, ainsi qu'en conduite de projet.  
Animer les projets en mobilisant en interne et/ou en externe.  
Conduire les projets consacrés à l'ALM dans les établissements.

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance de périodes de formation en présentiel et de travaux applicatifs dans l'établissement.  
**Prévoir l'équivalent de 1,5 jours de travail en autonomie pendant l'intersession !**

Il s'agit d'une formation action qui met les stagiaires en situation de construire des projets de prévention adaptés à la réalité de leur structure respective.

- 3 jours (21h) de formation en présentiel organisés en 2j + 1j
- 1,5 jours de travaux d'intersession répartis sur 4 à 8 semaines
- Une demi-journée d'accompagnement de 4 heures dans la structure en commun avec le dirigeant.

#### Livrable :

Formalisation d'un projet de prévention dans une note de cadrage.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### 1er temps : 2 jours en présentiel

Structuration d'une démarche de prévention à partir d'un état des lieux Santé et Sécurité au Travail  
Méthodologie de conduite de projet et son cadrage (note de cadrage de projet)  
Analyse de situations de travail et la proposition de pistes d'amélioration.

#### 2ème temps : Temps d'intersession

Un travail de l'AP ASD estimé à 1,5 jours minimum portant sur :

- La réalisation d'un état des lieux S&ST mettant en évidence des axes potentiels de progrès,
- La production d'une note de cadrage d'un projet de prévention s'inscrivant dans la démarche de prévention de sa structure,

#### Un accompagnement du binôme dirigeant /AP pendant 4h conduit par le formateur pour faire un point sur :

- La démarche de prévention de la structure (lettre d'engagement),
- L'évolution du projet de prévention animé par l'AP ASD sur la base d'une note de cadrage.

#### 3ème temps : 1 jour en présentiel

Retours d'expérience des AP ASD durant l'intersession.

L'évaluation des compétences acquises en vue de l'obtention de la certification.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat « AP ASD » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétence.

Il est délivré pour une durée de 36 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

Un maintien des compétences, MAC AP ASD, de 2 jours permet de renouveler la certification.



**Mode d'organisation**  
Présentiel

**INTER** : groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes. [Consulter les dates et lieux dans notre catalogue.](#)



**Durée**  
25 heures



**Nombre de participants**  
Minimum : 1  
Maximum : 8



#### Supports et documentation

Supports remis pendant la formation.  
Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



#### Sur demande :

**INTRA** : groupe composé exclusivement de vos collaborateurs.  
Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

**Mutualisation** : Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

\*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.

